



# Les oiseaux rares en Limousin en 2017



Alouette haussecol *Eremophila alpestris*, juillet 2017,  
Royère-de-Vassivière (23) F. Desage.

# 9<sup>ème</sup> rapport du Comité d'Homologation Régional du Limousin

## *Pierre Marthon et le CHR du Limousin*

### PRÉAMBULE

Créé en 2009, le Comité d'Homologation Régional a pour vocation d'examiner les observations d'oiseaux rares et occasionnels dans le périmètre de la région géographique Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne). A ce titre, pour les espèces très rares, il est un maillon de la fiabilisation des données de Faune Limousin et de WNat (jusqu'en 2015). Il est le complément du CHN qui traite les observations d'espèces rares au niveau national. Ces données donnent lieu à la publication d'un rapport annuel mis à disposition de la communauté ornithologique. Il sert de relais pour les enquêtes nationales traitant des espèces inhabituelles.

Ce neuvième rapport est la synthèse des observations ornithologiques réalisées dans la région en 2017. Sont aussi présentées à titre d'information, les données limousines homologuées par le CHN (Comité d'Homologation National) qui concernent des espèces encore plus rares. Certaines espèces exotiques font aussi l'objet d'une rubrique.

Le CHR Limousin est composé en 2017 des 9 membres bénévoles suivants : Morgan Boch, Raphaël Bussière, Fabrice Desage, Nicolas Gendre, Guy Labidoire, Pierre Marthon (secrétaire), Robin Petit, Jérôme Sottier (président), Anthony Virondeau. Afin d'assurer un renouvellement régulier des membres, il serait souhaitable que de nouvelles personnes apparaissent dans le comité. Ceux qui souhaitent intégrer le comité pour partager leurs compétences en ornithologie de terrain et faire progresser la connaissance de notre avifaune sont invités à en informer le plus rapidement possible un membre du CHR ou son secrétaire à [chrlimousin@hotmail.fr](mailto:chrlimousin@hotmail.fr).

A l'instar d'autres comités régionaux, pour la validation des données d'oiseaux rares ou inhabituels, le CHR a adapté son fonctionnement à Faune Limousin selon le processus suivant :

Pour les utilisateurs de Faune Limousin, les données sont validées sans passer par la rédaction d'une fiche, si la donnée saisie comprend une description solide dans la partie remarque (conditions d'observation et éléments ayant permis l'identification), et/ou une photo permettant d'identifier sans ambiguïté l'espèce, et/ou un enregistrement sonore.

Dans Faune Limousin, les données soumises à homologation sont classées dans la rubrique "espèces très rares", elles sont notées en rouge vif et signalées par un point d'exclamation inséré dans un triangle blanc. Quand la donnée est homologuée ce triangle est suivi d'une coche verte. Par ailleurs, un clic sur ce triangle permet d'avoir en ligne les activités du CHR et les rapports annuels.

Pour les observateurs qui n'utilisent pas Faune Limousin il est possible d'utiliser une fiche d'homologation disponible sur les sites internet de la LPO Limousin. Les fiches renseignées doivent être transmises au secrétariat du CHR : de préférence par mail à [chrlimousin@hotmail.fr](mailto:chrlimousin@hotmail.fr), ou par courrier à l'adresse : LPO Limousin, secrétariat du CHR, pôle nature Limousin, ZA Moulin Cheyroux, 87 700 Aixe-sur-Vienne. La liste des espèces soumises à homologation en Limousin est disponible sur le site internet de la LPO Limousin.

**Le processus d'homologation entrant dans le cadre de la fiabilisation des données, celles non homologuées seront invalidées dans Faune Limousin, d'où l'importance d'avoir des critères déterminants (description, photos ...).** Pour les espèces rares, la plupart des organismes (enquêtes, revues, atlas...) prennent en compte uniquement les données qui ont été validées par un CHR ou CHN (Comité Homologation National).

**Le CHR se réserve la possibilité de travailler sur les données publiées dans le forum Obs Limousin si l'observateur lui donne son accord.**

## LA RÉUNION PLÉNIÈRE

En raison de plusieurs contre temps, la réunion a été décalée au 26 janvier 2019. Elle s'est tenue à Aixe-sur-Vienne. Le relevé des décisions est présenté ci-après. Nous avons profité de cette réunion tardive pour examiner, en plus des fiches en litige de 2017, celles de 2018. Pour un total de 22 données litigieuses.

### **Cas du Pouillot véloce *abietinus Phylloscopus collybita abietinus*.**

La LPO Limousin a décidé d'ouvrir ce taxon très rare à la saisie sur Faune Limousin, suite à des observations bien documentées par Christophe Mercier. La question se pose de soumettre ou non cette sous-espèce à homologation. Son statut de rareté le justifierait vraisemblablement. Néanmoins, les critères d'identification de cette sous-espèce portent essentiellement sur le cri. Et les connaissances sur les limites entre les différentes sous-espèces du pouillot véloce sont en évolution constante, avec encore des inconnues. Par conséquent, **le CHR décide de ne pas soumettre à homologation cette sous-espèce en Limousin pour l'instant.** La LPO Limousin s'appuiera sur les compétences de Christophe Mercier et, si besoin, du CHR, pour effectuer le travail de vérification de ces données (selon le mode opératoire valable pour toutes les données non soumises à homologation).

### **Renouvellement des membres.**

Le nombre maximal de membres du CHR Limousin était fixé à 9. Devant la bonne dynamique du groupe, et la difficulté à trouver de nouveaux membres compétents, il a été décidé de supprimer le nombre maximal de membres. En cas d'afflux de candidatures, cette question pourra toutefois être reconsidérée.

Dans ce contexte, la candidature d'Erwan Fressinaud Mas de Feix est acceptée. L'arrivée de ce jeune ornitho dynamique et sympathique est appréciée par tous. Christophe Mercier a accepté la place de membre que nous lui avons proposé. Christophe figurait dans l'équipe ayant voulu mettre en place un CHR lors de la première tentative de

création. Ses compétences ornithologiques sont largement reconnues, tout comme son implication dans la base Faune Limousin (vérification des données), et son intérêt pour les oiseaux rares est manifeste. Par ailleurs, il s'intéresse désormais à l'identification sur la base d'enregistrements sonores, compétence qui manque actuellement au sein du CHR.

Les postes de secrétaire et de président sont soumis à renouvellement pour 2018 (tous les 2 ans). Pierre et Jérôme sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité.

### **Transfert des données historiques sur Faune Limousin.**

La base historique de la SEPOL est transférée vers Faune Limousin. Certaines de ces données n'ont pas de description. Elles seront traitées au fil des importations. Le CHR ayant été créé le 01/01/2009, l'icône CHR sera supprimé sur les données antérieures, qui ne sont pas soumises à homologation.

### **BILAN DE L'ANNÉE 2017**

La mise en place de Faune Limousin l'année précédente a entraîné une augmentation du nombre de données ornithologiques qui s'est répercuté sur celui du nombre de données d'espèces rares. Les faits les plus marquants sont :

- L'apparition d'une nouvelle espèce sur la liste des oiseaux du Limousin : l'Alouette haussecol *Eremophila alpestris*, et d'une nouvelle sous-espèce : le Traquet motteux du Groenland *Oenanthe oenanthe leucorhoa*. Si le Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* avait été signalé par une donnée issue de suivi par satellite en 2013, pour la première fois il a été observé visuellement.
- les premières homologations pour : la Bouscarle de Cetti *Cettia cetti* et le Venturon montagnard *Serinus citrinella*.
- On retiendra aussi le nombre important de données d'Élanion blanc *Elanus caeruleus*, la nidification avérée du Moineau soulcie *Petronia petronia* et l'invasion de Sizerins flammés *Acanthis flammea*, sans oublier le survol de la Corrèze par un Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2017, les neuf espèces suivantes sont sorties de la liste : Vautour fauve *Gyps fulvus*, Échasse blanche *Himantopus himantopus*, Goéland brun *Larus fuscus*, Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*, Sterne pierregarin *Sterna hirundo*, Hibou des marais *Asio flammeus*, Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*, Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* et Rémiz penduline *Remiz pendulinus*. Après cette date, elles ne sont plus prises en compte dans ce rapport.

Les données des 7 espèces non soumises à homologation sur la commune de Lussat ; Nette rousse *Netta rufina*, Garrot à oeil d'or *Bucephala clangula*, Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*, Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*, Bécasseau cocorli *Calidris ferruginea*, Bécasseau minute *Calidris minuta* et Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus* figurent au rapport à titre d'information. A partir de cette année, seules les données des espèces exotiques les plus rares sont publiées (cf. liste des espèces soumises à homologation CHR).

386 données ont été enregistrées pour l'année 2017. Le taux d'acceptation est de 96 %.

### **PRÉSENTATION DES DONNÉES**

Les données sont présentées dans ce rapport de la manière suivante :

- nom français et scientifique, selon l'ordre systématique de la liste des Oiseaux de France établie par la CAF (Commission Avifaunistique Française), diffusée par la LPO

- et le MNHN ;
- entre parenthèses, les 2 premiers nombres correspondent au nombre de citations suivi du nombre d'individus homologués depuis 2009, année de création du CHR, 2017 exclu. Les 2 derniers nombres représentent le nombre de citations et le nombre d'individus homologués pour l'année 2017.
  - classement selon l'ordre alphabétique des 3 départements (Creuse, Corrèze et Haute-Vienne) ;
  - commune/lieu-dit ;
  - nombre d'individus (si un, non mentionné) ;
  - sexe, âge, forme ;
  - date du premier contact, et éventuellement celle du dernier ;
  - précision si l'oiseau a été bagué, photographié ou si son chant a fait l'objet d'un enregistrement ;
  - une session de baguage compte comme une citation ;
  - les données sont la propriété des observateurs ; figurent dans l'ordre les noms du découvreur (à défaut du rédacteur de la fiche), puis éventuellement des photographes et des autres observateurs ;
  - à l'instar du CHN, les observations sans description émanant des sites internet peuvent être homologuées sur photo, dans ce cas le prénom du photographe et d'autres observateurs ne sont pas mentionnés, ex : WNat/Marthon, Obslim./Marthon.
  - La situation des sizerins est complexe et source de confusions. L'espèce Sizerin flammé a été scindée ("splittée") en deux nouvelles espèces, sur la base de taxons autrefois considérés comme des sous-espèces. Officiellement, le taxon *flammea* conserve le nom de Sizerin flammé *Acanthis flammea*, tandis que le taxon *cabaret* correspond désormais au Sizerin cabaret *Acanthis cabaret*. Dans les bases Faune (visionature) telle que Faune Limousin, ces taxons ont conservé pour l'instant le statut de sous-espèces. Les individus non identifiés au taxon précis peuvent être saisis en tant que Sizerin flammé (le nom historique), comme lors des années précédentes. C'est évidemment le cas de nombreuses données d'archives. Mais il est possible aussi de saisir le taxon *flammea*, qui porte ici le nom de Sizerin boréal, simple nom d'usage pour éviter les confusions, et le taxon *cabaret* qui porte le nom de Sizerin cabaret.

Dans chaque monographie seules les **données régionales homologuées** sont **considérées à partir du 01/01/2009**, date de mise en place du CHR.

*Abréviations utilisées :*

**ad.** : adulte - **fem.** : femelle - **com. pers.** : communication personnelle - **cple** : couple - **juv.** : juvénile - **imm.** : immature - **ind.** : individu - **H1** : 1<sup>er</sup> hiver - **1A** : 1<sup>ère</sup> année - **+1A** : plus d'un an - **2A** : 2<sup>e</sup> année - **nupt.** : nuptial - **internupt.** : internuptial. - **obslim.** : obslimousin - **prob.** : probable, **repro** : reproduction, **env.** : environ, **s.p.** : sans précision - **chant.** : chanteur.

## **DONNÉES ACCEPTÉES POUR L'ANNÉE 2017 ET CONCERNANT DES ESPÈCES DE CATÉGORIE A (espèces présentes en France à l'état sauvage).**

**NETTE ROUSSE *Netta rufina* (30/61 - 12/62).**

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 15 ind. le 19/02/2017 (S. Lovaty, E. Manière, S. Poulet),

- Lussat/Étang des Landes, 3 ind. (2 mâles et fem.) le 26/02/2017 (G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, mâle le 09/03/2017 (K. Guerbaa),
- Lussat/Étang des Landes, de 1 à 4 ind. (2 mâles et 2 fem.) du 09/03/2017 au 11/03/2017, photo (K. Guerbaa, J.P. Toumazet),
- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. (mâle et fem.) du 09/04/2017 au 10/04/2017 (J.P. Toumazet, A. Virondeau),
- Lussat/Étang des Landes, mâle le 12/05/2017, photo (G. Dubois),
- Lussat/Étang des Landes, jusqu'à 8 ind. (5 mâles, 3 type fem.) du 14/07/2017 au 31/07/2017, photo (E. ,S. Fressinaud Mas de Feix, T. Chezeau, T. Guillon N. Deschaumes, M. Ruchon, V. Primault, J.P. Toumazet),
- Lussat/Étang des Landes, jusqu'à 9 ind. du 06/08/2017 au 31/08/2017 (J.P. Toumazet, L. Ton, V. Primault, N. Deschaumes, M. Ruchon, D. Philippon, P. Adlam, E. Fressinaud Mas de Feix),
- Lussat/Étang des Landes, jusqu'à 9 ind. du 01/09/2017 au 30/09/2017 (B. Brunet, J.P. Toumazet, G. Dubois, D. Philippon, R. Beaubert, N. Deschaumes, S. Combeaud, P. Chamailard),
- Lussat/Étang des Landes, fem. du 02/10/2017 au 11/10/2017 (J.P. Toumazet, B. Brunet, E. Fressinaud Mas de Feix),
- Lussat/Étang des Landes, 8 ind. (4 mâles et 4 fem.) le 19/11/2017 (S. Lovaty),
- Lussat/Étang des Landes, fem. ad. le 19/12/2017 (K. Guerbaa).

Le pattern d'apparition a été très large à l'Étang des Landes qui est le seul site à avoir accueilli l'espèce. Malgré des observations printanières, la nidification de l'espèce n'a pas encore été décelée. À chaque migration l'espèce a été observée parfois sur des périodes relativement longues. De ce fait il n'est pas évident de savoir combien d'oiseaux y ont transité.



Nette rousse *Netta rufina*, août 2017,  
Lussat (23) J.P. Toumazet.

**FULIGULE NYROCA *Aythya nyroca* (4/3 - 1/1).**

**Corrèze** - Saint-Hilaire-les-Courbes/Le Petit Étang, mâle ad. du 15/01/2017 au 16/01/2017, photo (Ph. Hubert, D. Dupont, R. Petit).

Jamais ce fuligule n'avait été homologué hors de l'Étang des Landes et pour la première fois l'espèce est contactée en Corrèze. A ce jour, toutes les données régionales concernent des individus isolés. Bien que fréquentant tous les types de plan d'eau l'espèce préfère ceux avec une végétation bien développée. En France l'espèce est essentiellement observée dans la moitié est du pays.



Fuligule Nyroca *Aythya nyroca*, janvier 2017, Saint-Hilaire-les-Courbes (19) D. Dupont.

**FULIGULE MILOUINAN *Aythya marila* (2/2 - 2/1).**

**Corrèze** - Peyrelevade/Étang de Rebière Nègre, fem. 2A du 15/11/2016 au 13/01/2017, photo (R. Petit, D. Dupont, Ch. Mercier).

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, mâle ad. du 25/02/2017 au 26/03/2017, photo (E. S. L. Fressinaud Mas de Feix, T Bobkiewicz, T. Pradelles, K. Guerbaa, G. Dubois, F. Desage, J.P. Toumazet, D. et J. Carlier, L. Fleytou).

Après six années blanches pour la seconde année consécutive le Milouinan est observé en Limousin. L'individu de Peyrelevade n'est pas ajouté à l'effectif 2017 car il était déjà présent fin 2016. On retiendra qu'il a stationné un mois et demi sur le site.

Pour la première fois l'espèce est homologuée à l'Étang des Landes où il a effectué une halte d'un mois. Pour son hivernage, ce nicheur nordique préfère les rivages marins.



Fuligule milouinan *Aytha marila*, février 2017, Lussat (23) E. Fressinaud Mas de Feix.



Fuligule milouinan *Aythya marila*, mars 2017, Lussat (23) J.P. Toumazet.

**GARROT À ŒIL D'OR *Bucephala clangula* (29/30 - 4/7).**

Creuse - Lussat/Étang de Tête-de-Bœuf, fem. du 30/11/2016 au 16/01/2017, photo (B. Brunet, J.P Toumazet, G. Pallier, M. Ruchon, V. Primault).

- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. (mâle et fem.) le 15/02/2017, photo (K. Guerbaa, J. Yvernault, B. Brunet),

- Lussat/Étang de Tête-de-Bœuf, 4 ind. (3 mâles et fem.) du 19/02/2017 au 26/02/2017 (M. Ruchon, Q. Lepetit et al.),

- Lussat/Étang de Tête-de-Bœuf, mâle du 11/03/2017 au 12/03/2017, (G. Dubois).

Depuis 2013, l'espèce n'a pas été signalée en dehors des étangs de la commune de Lussat où elle est régulière chaque année. Elle n'est pratiquement plus observée sur les grands plans d'eau haut-viennois où autrefois elle apparaissait fréquemment à la mauvaise saison. Le renouvellement est difficile à apprécier, toutefois on peut estimer qu'au moins sept individus ont séjourné sur les deux sites hôtes. L'individu présent fin 2016 n'est pas comptabilisé.





Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*, mâle, février 2017 ,Lussat (23) B. Brunet.



Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*, cple, février 2017 ,Lussat (23) M. Ruchon.

**HARLE BIÈVRE *Mergus merganser* (24/79 - 7/26).**

**Corrèze** - Saint-Hilaire-les-Courbes/Le petit étang, fem. le 27/11/2017, photo (D. Dupont).

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, 10 ind. le 01/11/2017, photo (G. Dubois, F. Biegnon, D. Philippon),

- Lussat/Étang des Landes, fem. ad. du 25/11/2017 au 05/12/2017, photo (V. Primault, J.P. Toumazet, K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, fem. ad. du 21/12/2017 au 31/12/2017 (K. Guerbaa, P. Adlam, J. P. Toumazet, A. Audevard).

**Haute-Vienne** - Limoges, Panazol, Le Palais-sur-Vienne/Sur la Vienne, jusqu'à 6 ind. minimum du 31/12/2016 au 11/03/2017, photo (L. Arnaud, A. Virondeau, A. Desternes, Ch. Mercier, N. Lagarde, E. Fressinaud Mas de Feix, F. Desage, M. Defeuillas, E. Morange, A et F. Van Rooij, T. Guillon, L. Fleytou, F. Ramade, F. Taboury, E. Le Roy, ),

- Saint-Auvent/Étang de la Pouge, mâle ad. du 15/01/2017 au 16/01/2017, photo (V. Nicolas, X. Millon, Ch. Doucelin),

- Limoges, Panazol, Le Palais-sur-Vienne/Sur la Vienne, 2 ind. (mâle ad. et ind. 1A) le 01/12/2017, après le 16/12/2017 3 ind. (mâle ad., fem. ad, ind. 1A), du 26/12/2017 au 31/12/2017 4 ind. (mâle ad, ind 1A, 2 fem. ad.) photo (L. Arnaud, Ch. Mercier, A. Virondeau, Ph. Hubert, L. Fleytou, M. Defeuillas, C. Boissou, R. Beaubert, A. Audevard).

A l'instar de 2016 le Harle bièvre est apparu dans les trois départements. La présence sur la Vienne à Limoges et aux alentours en début et en fin d'année est remarquable par le nombre d'individus et la durée du stationnement. Il faut aussi mentionner ce groupe de dix individus en halte migratoire à l'Étang des Landes.



Harle bièvre *Mergus merganser*, février 2017,  
Limoges (87) N. Lagarde.



Harle bièvre *Mergus merganser*, fem. ad. janvier 2017,  
Limoges (87) Ch. Mercier.



Harle bièvre *Mergus merganser*, type fem. 2A janvier 2017, Limoges (87) Ch. Mercier.



Harle bièvre *Mergus merganser*, mars 2017, Limoges (87) E. Le Roy

**PLONGEON CATMARIN *Gavia stellata* (5/7 - 1/0).**

**Haute-Vienne/Creuse** - Beaumont-du-Lac/Lac de Vassivière, 2A du 06/12/2016 au 07/01/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix, R. Pène, B. Brunet, L. Ton, N. Gauthier, R. Bruneau).

Cet oiseau était déjà présent en 2016 aussi il n'est pas comptabilisé. Il a stationné un mois durant sur un des rares sites de la région où il a déjà été observé dans le passé. En hivernage, si c'est le plongeon le plus commun dans le nord de la France il est très rare dans le sud-ouest du pays.



Plongeon catmarin *Gavia stellata*, 2A janvier 2017, Royère-de-Vassivière (23) B. Brunet.

**PLONGEON ARCTIQUE *Gavia artica* (3/3 - 1/2).**

Haute-Vienne - Beaumont-du-Lac/Lac de Vassivière, 2 ind. imm. le 01/03/2017 (J. Barataud).

Après trois années blanches ces deux oiseaux ont effectué une courte halte lors de la migration prénuptiale. Cette donnée est remarquable car généralement les citations concernent des individus isolés. À l'instar des autres plongeurs, cette espèce est rare à l'intérieur des terres où elle se rencontre essentiellement sur les grands plans d'eau.

**GRÈBE JOUGRIS *Podiceps grisegena* (3/3 - 1/0).**

Haute-Vienne - Beaumont-du-Lac & Royère-de-Vassivière (87/23)/Lac de Vassivière, 2A du 15/11/2016 au 18/02/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix, R. Pène, B. Brunet, R. Petit, D. Dupont, N. Bernard, Ch. Mercier, N. Gendre, C. Rousse, A. Virondeau).

Cet oiseau n'est pas comptabilisé car il est arrivé sur le Lac de Vassivière en novembre 2016. Il a été présent durant plus de trois mois sur son site d'hivernage. Il a fait le bonheur de nombreux ornithologues. En Limousin la plupart des observations sont hivernales et concernent de jeunes oiseaux.



Grèbe jougris *Podiceps grisegena*, janvier 2017,  
Beaumont-du-Lac (87) B. Brunet.



Grèbe jougris *Podiceps grisegena*,  
février 2017,  
Royère-de-Vassivière (23) A. Virondeau.

**BUTOR ÉTOILÉ *Botaurus stellaris* (12/12 - 6/4).**

**Corrèze** - Lagraulière/Étang Neuf, du 18/12/2016 au 14/01/2017 (J. Barataud),  
- Gimel-les-Cascades/Étang de Ruffaud, le 18/01/2017 (M. Ausanneau),  
- Montagnac-Saint-Hippolyte/Étang de Gros, le 18/01/2017 (R. Petit),  
- Lagraulière/Marais du Brezou, le 04/04/2017 (J. Barataud).

**Haute-Vienne** - Cieux/Étang de Cieux, du 30/11/2016 au 02/01/2017 (L. Fleytou),  
- Ambazac/Étang de Jonas, du 05/04/2017 au 23/04/2017, photo (E. et S. Fressinaud  
Mas de Feix, Ch. Mercier, L. Fleytou).

Les apparitions de janvier ne sont pas surprenantes, celle du Marais du Brezou à Lagraulière en avril est assez inattendue. Avec 6 individus en tenant compte de ceux de 2016, l'année est assez exceptionnelle pour une espèce de plus en plus rare en Limousin. Déjà présents fin 2016 les 2 oiseaux de l'Étang neuf à Lagraulière et de l'Étang de Cieux ne sont comptabilisées.



Butor étoilé *Botaurus stellaris*, janvier 2017,  
Montagnac-Saint-Hippolyte(19) R. Petit.

Butor étoilé *Botaurus stellaris*,  
Avril 2017, Ambazac(87) E. Fressinaud Mas de Feix.



Butor étoilé *Botaurus stellaris*, Avril 2017,  
Ambazac(87) L. Fleytou.

**SPATULE BLANCHE *Platalea leucorodia* (14/17 - 4/12).**

**Corrèze** - Neuvic/Lac de la Triouzoune, 2 ind. le 23/05/2017, photo (J. Lavaud),

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, 4 ind. (2 ad. et 2 ind. 1A.) le 08/08/2017 puis ind. 1A seul jusqu'au 02/09/2017, photos (G. Dubois, J.P. Toumazet, D. Philippon, M. Ruchon, P. Adlam, F. et. A. Van Rooij, E. Fressinaud Mas de Feix, V. Primault, L. Ton, N. Deschaume),

- Lussat/Étang des Landes, 5 ind. (2 ad. 2 ind.1A, SP) du 03/09/2017 au 14/09/2017, dont imm. bagué, encore 3 le 19/09/2017 puis 1 jusqu'au 24/09/2017, photo (D. Philippon, G. Dubois, R. Beaubert, J.P. Toumazet, N. Deschaumes, B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, 1A du 14/10/2017 au 31/10/2017, bagué, photo ( B. Brunet, G. Dubois, J.P. Toumazet, K. Guerbaa).

Les individus ont été bagués aux Pays-Bas

L'année est exceptionnelle avec au minimum douze individus.

L'Étang des Landes a accueilli un effectif record de spatules avec deux groupes importants de quatre et cinq individus. Comme c'est généralement le cas ces apparitions sont survenues lors de la migration post-nuptiale. Les durées de stationnement ont été très longues pour des oiseaux de passage.

En dehors du bassin de Lussat, quelques observations peuvent être réalisées au printemps de manière aléatoire sur quelques plans d'eau comme à Neuvic cette année.



Spatule blanche *Platalea leucorodia*, imm. août 2017,  
Lussat (23) J.P. Toumazet.



Spatule blanche *Platalea leucorodia*, baguée, septembre 2017, Lussat (23) D. Philippon.



Spatule blanche *Platalea leucorodia*, 1A, baguée, octobre 2017, Lussat (23) B. Brunet.

**MILAN HYBRIDE NOIR x ROYAL *Milvus migrans migrans* x *Milvus milvus* (1/1 - 1/1).**

**Corrèze** - Aubazine/Le Moulin de Mercier, le 16/04/2017 (P. Marthon).

Pour la seconde année consécutive cet hybride est signalé dans la région. On peut supposer que quelques individus passent inaperçus dans les secteurs où Milans noirs et royaux sont bien présents.

**ÉLANION BLANC *Elanus caeruleus* (7/7 - 7/9).**

**Corrèze** - Seilhac/Les Boiges, le 29/01/2017 (M. Mas),

- Ussel/Échangeur n°23 Ussel-ouest, le 01/02/2017 (M. Asanneau),

- Aubazine/Moulin de Mercier, ad. le 01/05/2017 (P. Marthon).

**Haute-Vienne** - Flavignac/La Petite Lambaudie, du 06/05/2017 au 07/05/2017 (P. Précigout, Ch. Mercier, Ph. Hubert, D. Naudon, M. Brassard),

- Saint-Bonnet-Briance/Courtiaux, 1A du 03/09/2017 au 25/12/2017, photo (L. Fleytou, Ch. Mercier, A. Virondeau, G et P. Labidoire, N. Chamarat, A. Desternes, E. Fressinaud Mas de Feix, F. Desage, R. Pene, G. Tricorne, Ph. Hubert, J.P. Ollier, N. Lagarde, F. Passas, J. Renaud, R. Petit, J. Barataud, G. Martin),

- Cussac/Boubon, ad. prob. le 02/11/2017 (P. Labidoire),

-Azat-le-Ris, de 1 à 3 ind. du 03/11/2017 au 17/11/2017, photo (G. Labidoire, E. Fressinaud Mas de Feix, Ch. Mercier, B. Brunet, B. Liégeois).

Après une première régionale en 2008, nous avons assisté à une explosion des données d'Élanions blancs. Commencée en Haute-Vienne l'aire des observations s'est étendue vers la Corrèze. La durée du stationnement d'un individu à Saint-Bonnet-Briance est remarquable.



Élanion blanc *Elanus caeruleus*, ind.1A septembre 2017,  
Saint-Bonnet-Briance (87) Ch. Mercier.



Élanion blanc *Elanus caeruleus*, ind.1A décembre 2017,  
Saint-Bonnet-Briance (87) R. Petit.



**VAUTOUR FAUVE *Gyps fulvus* (35/177 - 11/81) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.**

**Corrèze** - Meymac/Le Longéroux, 2 ind. le 14/04/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix),

- Albussac/Les Quatre-Routes, 2 ind. le 03/05/2017 (D. Testaert, A. Reynier),

- Péret-Bel-Air/Puy Cétir, 2 ind +1A le 28/05/2017 (O. Villa),

- Saint-Merd-Les-Oussines/Pont de la Pierre le 14/06/2017 (O. Villa),

- Bonnefond/Parcelle du CEN la Naucodie, 6 ind. (4 immat. et 2 s.p.) le 20/06/2017 (A. Virondeau).

**Creuse** - Châtelus-le-Marcheix/Chez Théveny, 16 ind. le 23/05/2017, photo (M. et N. Netchaïeff),

- Arrenes/Sazeirat, 4 ind. le 27/05/2017 (B. Peyne),

- La Villetelle/Barreix, 45 ind. le 27/06/2017 (J. Yvernault, L. Gaumet),

**Haute-Vienne** - Oradour-sur-Glane/Le Pradeaux le 27/05/2017, photo (M. D. I. Naudon),

- Solignac/Les-Hauts-Hauts-de-Ventaux, le 28/05/2017 (A. Virondeau, A. Desternes),

- La Croisille-sur-Briance/Le Barnagaud, le 28/05/2017, photo (J.G. Didierre Via E. Fressinaud Mas de Feix).

Excellent premier semestre en nombre d'apparitions. Seules sont prises en compte les données jusqu'au 01/07/2017, à cette date le Vautour fauve a été retiré de la liste des espèces soumises à homologation régionale.



Vautour fauve *Gyps fulvus*, mai 2017, La Croisille-sur-Briance (87) G. Didierre.



Vautour fauve *Gyps fulvus*, mai 2017, Albussac (19) D. Testaert.

**VAUTOUR MOINE *Aegypius monachus* (4/4 - 2/3).**

Corrèze - Meymac/Le Longéroux, 2 ind. le 14/04/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix),

- Saint-Julien le Pèlerin/Sagne Mousouse, imm. le 29/04/2017, photo (D. Testaert).

Pour la première fois depuis le premier contact régional en 2009 l'espèce est citée à deux reprises. Toutes les données précédentes concernaient des individus isolés. Se déplaçant à haute altitude ces oiseaux passent probablement inaperçus. La totalité des observations concerne le nord-est du Limousin, essentiellement le plateau de Millevaches.



Vautour moine *Aegypius monachus*, imm. avril 2017,  
Saint-Julien-le-Pèlerin (19) D. Testaert.

**BUSE PATTUE *Buteo logopus* (1/1 - 1/1).**

Corrèze - Neuvic/Libersac, 2A le 07/01/2016, photo (P. Dur via J. Lavaud).

Cette donnée est exceptionnelle. Une Buse pattue observée en 1999 en Haute-Vienne a été homologuée par le CHN. La seconde homologation réalisée par la CHR remonte à 2011. Elle concerne un individu apparu en Creuse à Pionnat. Une autre donnée n'a pas été soumise à homologation, c'est seulement la quatrième observation régionale pour cette espèce. Cet oiseau nordique fait peu d'apparitions dans le sud-ouest de la France.



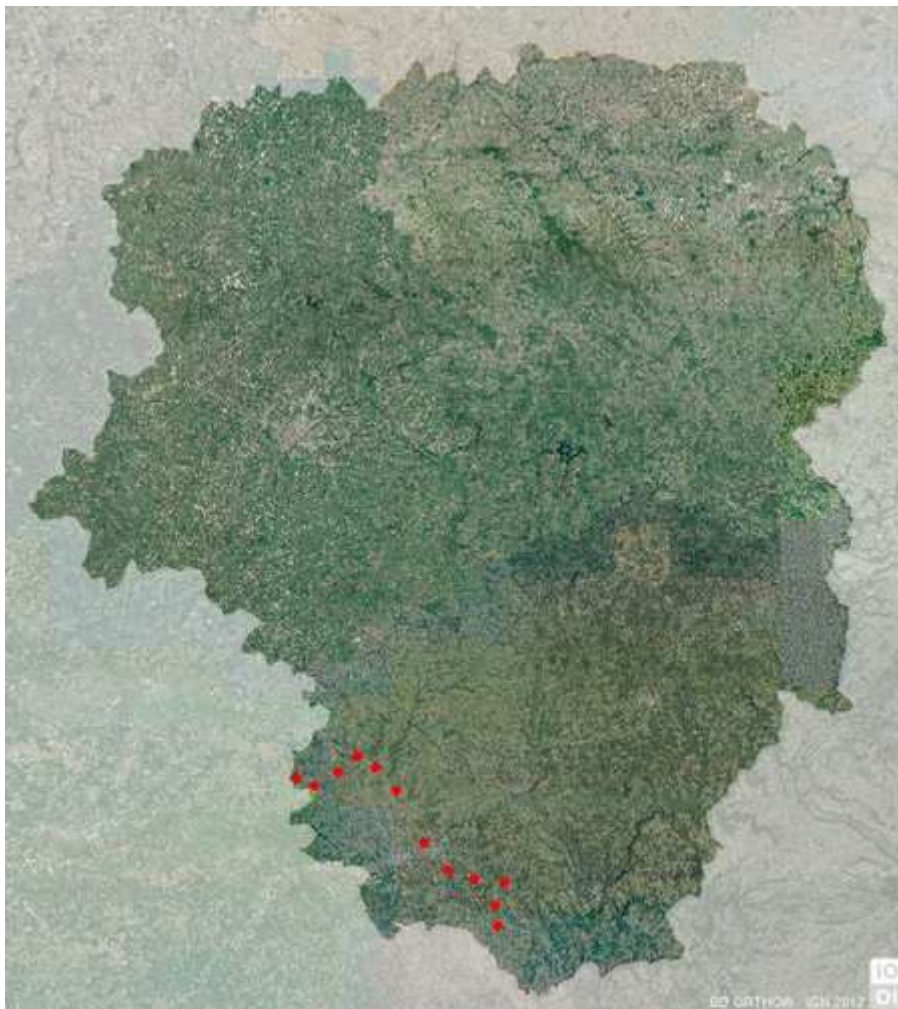
Buse pattue *buteo lagopus*, janvier 2017, Neuvic (19) P. Dur.

**AIGLE DE BONELLI *Aquila fasciata* (0/0 -1/1).**

11 données balistiques dans le sud-ouest corrézien les 30 et 31 août 2017.

Source : Individu XK. Source :

<http://lizmap.aigledebonelli.fr/websig/lizmap/www/index.php/view/map/>



Itinéraire Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*, août 2017 en Corrèze

**FAUCON KOBEZ *Falco vespertinus* (4/4 - 3/3).**

**Corrèze** - Saint-Aulaire/Pampelonne, mâle ad. le 23/04/2017, photo (C. et. B. Faurie, P. Labidoire).

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, le 29/04/2017 (L. Ton).

**Haute-Vienne** - Château-Chervix/La Croix-Blanche, mâle ad. du 21/05/2017 au 23/05/2017, photo (R. Coutant, S. Morelon).

Année remarquable pour le Faucon kobez qui est apparu dans les trois départements lors de sa migration pré-nuptiale. Les trois dates d'apparition sont conformes à la phénologie migratoire dans la région, fin avril, mai. En France l'essentiel du passage se situe dans le sud-est du pays.



Faucon Kobez *Falco vespertinus*, mâle,  
mai 2017, Château-Chervix (87)  
R. Coutant.

**MARQUETTE PONCTUÉE *Porzana porzana* (19/27 - 5/7).**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, le 24/08/2016, ind. 1A, baguée, baguage programmes SEJOUR et VOIE, photo (G. Pallier et K. Guerbaa).

- Lussat/Étang des Landes, de 2 à 3 ind. (2 ad. et ind.1A) du 30/08/2017 au 05/09/2017, (L. Ton, M. Ruchon, M. André, B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A du 07/09/2017 au 20/09/2017, photo (D. Philippon, B. Brunet).

- Lussat/Étang des Landes, le 26/09/2017, photo (B. Brunet).

**Haute-Vienne** - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration le 27/03/17, photo (E. Biarneix, M. Ruchon, F. Desage).

Peu de changements sont enregistrés par rapport à 2016. Le site de Limoges est encore concerné lors de la migration pré-nuptiale mais avec un seul individu pour un séjour d'un jour seulement. L'Étang des Landes regroupe les autres données à partir de la fin août. Comme en 2016, ces contacts sont réalisés hors période de reproduction mais l'espèce est si discrète qu'il est difficile de certifier la reproduction.



Marouette ponctuée *Porzana porzana*, mars 2017,  
Limoges (87) E. Biarnex.



Marouette ponctuée *Porzana porzana*, ind. 1A, août  
2017, Lussat (23) K. Guerbaa.



Marouette ponctuée *Porzana porzana*, ind. 1A,  
septembre 2017, Lussat (23) D. Philippon.

**ÉCHASSE BLANCHE** *Himantopus himantopus* (31/62 - 7/11) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, 2 ind (mâle et fem.) du 30/04/2017 au 01/05/2017 (L. Ton, G. Dubois, A. Le Nozahic),

- Lussat/Étang des Landes, 2 ad. le 15/05/2017 (G. Dubois),

- Champagnat/Étang de la Naute, 2 ad. le 04/06/2017, (J. Yvernault).

**Haute-Vienne** - Saint-Martin-le-Mault/Étang de la Mazère, le 02/04/2017 (Ch. Mercier),

- Limoges/Lac d'Uzurat, le 17/04/17, photo (M. Maurice),

- Limoges/Sur la Vienne aux usines RVI, le 18/04/17, photo (E. Le Roy, Ch. Mercier),

- Saint-Martin-le-Mault/Étang de la Mazère, 2 ind. (mâle et fem.) le 17/05/2017 (N. Ransdale).

Bien qu'aucun contact n'ait été enregistré en Corrèze, le nombre de données homologuées reste important. Seules sont prises en compte les données jusqu'au 01/07/2017, à cette date l'Échasse blanche a été retirée de la liste des espèces soumises à homologation régionale.



Échasse blanche *Himantopus himantopus*,  
avril 2017, Limoges (87) E. Le Roy.



Échasse blanche *Himantopus himantopus*,  
avril 2017, Limoges (87) M. Maurice.

**AVOCETTE ÉLÉGANTE *Recurvirostra avosetta* (21/83 - 2/12).**

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 9 ind. le 12/12/2017, photo (K. Guerbaa, D. Philippon),

- Noth/ Étang de la Cazine, 3 ind. le 12/12/2017 (M. Richer).

Année normale en citations et en nombre d'individus. L'Avocette élégante a une migration post-nuptiale tardive d'où ces deux citations mi-décembre. Curieusement les deux apparitions de l'espèce sont survenues le même jour.

**BÉCASSEAU MINUTE *Calidris minuta* (41/76 - 7/12).**

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 1A le 18/08/2017 (P. Adlam),

- Lussat/Étang des Landes, du 15/09/2017 au 23/09/2017, photo (J.P. Toumazet, B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, 5 ind. le 28/09/2017 (B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, de 1 à 2 ind. du 05/10/2017 au 07/10/2017, photo (J.P.

Toumazet, B. Brunet, G. Dubois, E. Fressinaud Mas de Feix).

**Haute-Vienne** - Saint-Pardoux/Fréaudour, 1A du 16/09/2017 au 22/09/2017, photo (Ch. Mercier, E. Fressinaud Mas de Feix),

- Saint-Martin-le-Mault/Étang de la Mazère, 1A le 28/09/2017 au 09/10/2017 (Ch. Mercier, E. Fressinaud Mas de Feix),

- Saint-Just-le-Martel/Étang des Petits Rieux, 1A le 15/10/2017 (F. et. A. Van Rooij).

Classiquement toutes les apparitions de ce petit bécasseau sont survenues lors de la migration post-nuptiale. A l'Étang des Landes l'effectif est sensiblement identique à celui de 2016.

Les trois données haut-viennoises sont assez exceptionnelles car en dehors de la commune de Lussat les données sont extrêmement rares. Tous les individus observés sont généralement des oiseaux de 1<sup>ère</sup> année.



Bécasseau minute *Calidris minuta*, ind. 1A,  
septembre 2017, Saint-Pardoux (19) Ch. Mercier.

**BÉCASSINE SOURDE *Lymnocryptes minimus* (20/25 - 6/9).**

**Corrèze** - Aubazine/Chastagnol, du 12/03/2017 au 16/03/2017 (P. Marthon),

- Aubazine/Chastagnol, le 24/12/2017 (P. Marthon).

**Creuse** - Saint-Médard-la-Rochette/Paredon le 25/03/2017 (A. Riley),

- Saint-Dizier-Leyrenne/Camping des roches, 4 ind. minimum le 07/04/2017, photo (F. et Ch. Collin).

**Haute-Vienne** - Ambazac/Étang de Jonas, le 27/12/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix),

- Saint-Just-le-Martel/L'Estrade, le 29/12/2017 (F. Van Rooij).

Le nombre des citations est identique à celui de l'an passé. Malgré l'augmentation de la pression d'observation très peu d'oiseaux sont découverts. La fréquence de passage est



probablement sous-estimée. Observée dans les trois départements, elle peut être présente un peu partout mais l'espèce est très difficile à observer. Le meilleur moyen pour la détecter est de la déranger en passant à quelques mètres de l'endroit où elle se tapit.



Bécassine sourde *Lymnocyrtus minimus*,  
avril 2017, Saint-Dizier-Leyrenne (23)  
F. et Ch. Collin.



Bécassine sourde *Lymnocyrtus minimus*,  
décembre 2017, Ambazac (87)  
E. Fressinaud Mas de Feix

**BARGE À QUEUE NOIRE *Limosa limosa* (15/83 - 8/13).**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, le 19/02/2017 (S. Lovaty, E. Manière),

- Lussat/Étang des Landes, de 2 ind. à 4 ind. du 22/02/2017 au 02/03/2017, photo (Q. Lepetit, J.P. Toumazet, D. Martin, K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, le 14/07/2017 (E. ,S. Fressinaud Mas de Feix, T. Chezeau, T. Guillon),

- Lussat/Étang des Landes, le 15/09/2017, photo (J.P. Toumazet).

**Haute-Vienne** - Saint-Agnan-de Versillat, le 01/07/2017 à 8h38, donnée GPS de Seisbierum, bague Y6YLLR, en provenance des Pays-Bas et en route vers le Sénégal

- Saint-Sylvestre/Le Puy du Mas, le 01/07/2017 à 9h15, donnée GPS de Seisbierum, bague Y6YLLR, en provenance des Pays-Bas et en route vers le Sénégal

<http://volg.keningfanegreide.nl/king-of-the-meadows-transmittersite/>

- Blond/Pelleix, le 03/07/2017, donnée GPS de Wiuwert bague Y2RRYB, en provenance des Pays-Bas et en route vers le Sénégal

<http://volg.keningfanegreide.nl/king-of-the-meadows-transmittersite/>

- Saint-Martin-le-Mault/Étang de la Mazère, 3 ind. 1A du 15/08/2017 au 19/08/2017, photo (N. Ransdale, M. Maurice).

Hormis l'oiseau géolocalisé, le nombre de citations est stable par rapport à 2016. Pour la

seconde année consécutive l'espèce est présente en Haute-Vienne. Classiquement l'Étang des Landes concentre la majorité des données.



Barge à queue noire *Limosa limosa*,  
février 2017, Lussat (23) J.P. Toumazet.



Barge à queue noire *Limosa limosa*,  
Août 2017, Saint-Martin-le-Mault (87) M. Maurice.



Barge à queue noire *Limosa limosa*,  
septembre 2017, Lussat (23) J.P. Toumazet.

**BARGE ROUSSE *Limosa lapponica* (2/2 - 1/1).**

Creuse - Lussat/Étang des Landes, ad. du 06/10/2017 au 23/10/2017,  
photo (E. Fressinaud Mas de Feix, G. Dubois, J.P. Toumazet, V. Primault,  
B. Brunet, K. Guerbaa, C. Jouve).

Le dernier contact avec la Barge rousse remonte à août/septembre 2013 quand un individu avait stationné cinq semaines à l'Étang des Landes. L'autre homologation régionale était survenue à Neuvic en 2011, l'espèce étant très rare à l'intérieur des terres.



Barge rousse *Limosa lapponica*,  
octobre 2017, Lussat (23) J.P. Toumazet.

**MOUETTE PYGMÉE *Hydrocoloeus minutus* (35/86 - 11/23).**

Corrèze - Lissac-sur-Couze/Lac du Causse, 1A le 30/11/2017, photo (J-M. Bigaud).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 2 ad. le 17/03/2017 (K. Guerbaa, G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, 9 ind. le 23/03/2017 (K. Guerbaa),

- Ars/Étang de la Chauzade, ind. 2 A le 02/04/2017 (A. Riley),

- Lussat/Étang des Landes, du 04/04/2017 au 06/04/2017 (K. Guerbaa, C. Lambert),

- Lussat/Étang des Landes, le 09/04/2017 (G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, 3 ind. du 10/04/2017 au 13/04/2017 (A. Virondeau, G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 19/08/2017, photo (F. et A. Van Rooij),

- Lussat/Étang des Landes, le 26/09/2017 (B. Brunet),
- Lussat/Étang des Landes, le 16/10/2017 (K. Guerbaa),
- Lussat/Étang des Landes, le 09/11/2017 (K. Guerbaa).

Cette année le nombre des contacts s'équilibre entre les deux passages migratoires. Généralement ils sont plus nombreux lors de la migration post-nuptiale. Le plus souvent l'Étang des Landes enregistre la totalité des données. Sur ce dernier site on retiendra la présence d'un groupe de onze individus. La première apparition régionale de l'espèce remonte à 1977. Cet oiseau nordique hiverne essentiellement en mer.



Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus*, août 2016, Lussat (23) F. Van Rooij.



Mouette pygmée *Hydrocoloeus minutus*, ind. 1A, Novembre 2017, Lissac-sur-Couze (19) J-M Bigaud.

**MOUETTE MÉLANOCÉPHALE *Larus melanocephalus* (26/36 - 5/32) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.**

- Corrèze** - Neuvic/Lac de la Triouzoune, 3A le 31/03/2017, photo (N. Gauthier),  
 - Neuvic/Lac de la Triouzoune, 22 ind. (18 ad. et 4 ind. 2A) le 09/04/2017 (L.Ton, E. Ducos, J. Lavaud, C. Jurrassier),  
**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, ad. le 07/03/2017 (K. Guerbaa),  
 - Lussat/Étang des Landes, 2A le 18/05/2017 (K. Guerbaa).

**Haute-Vienne** - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, 7 ind. ad. le 23/03/2017, photo (Ch. Mercier, E. Biarneix),

Année exceptionnelle pour la mélanocéphale, le nombre d'individus observés est proche du nombre total des oiseaux répertoriés depuis 2009. L'augmentation du nombre des données est spectaculaire ces dernières années, pour la première fois l'espèce avait été mentionnée en 1996 en Limousin. L'apparition d'un groupe de vingt deux individus est un nouveau témoignage de l'expansion de l'espèce vers l'ouest de l'Europe.

Seules sont prises en compte les données jusqu'au 01/07/2017, à cette date la Mouette mélanocéphale a été retirée de la liste des espèces soumises à homologation régionale.



Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*, ad.,  
mars 2017, Neuvic (19) N. Gauthier.



Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*,  
mars 2017, Limoges (87) Ch. Mercier

**GOÉLAND cendré *Larus canus* (17/27 - 6/8).**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, 3A du 07/02/2017 au 08/02/2017, photo (K. Guerbaa, F. Taboury),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 3A du 14/02/2017 au 15/02/2017, (K. Guerbaa, V. Primault, J. Yvernault),

- Lussat/Étang des Landes, 3 ind. (2A et 2 ind. SP) du 03/11/2016 au 04/11/2017, photos (J.P. Toumazet, B. Brunet),

- Lussat/Étang des Landes, 2A le 07/11/2017 (A. Crégu, B. Mergnat),

- Lussat/Étang des Landes, 1A le 12/12/2017 (K. Guerbaa).

**Haute-Vienne** - Limoges/Sur la Vienne, 2A du 04/01/2017 au 09/01/2017, photo (Ch. Mercier, Y. Tuloup, N. Lagarde, M. Ruchon).

Après deux années blanches, un effectif relativement important a été enregistré pour cet oiseau essentiellement côtier. À l'intérieur des terres il ne néglige pas les grands lacs et les eaux calmes des grands cours d'eau. Conformément à la phénologie habituelle de l'espèce toutes ces observations sont survenues de novembre à février.



Goéland cendré *Larus canus*, ind.2 A,  
janvier 2017, Limoges (87) N. Lagarde.



Goéland cendré *Larus canus*, ind.2 A, janvier 2017,  
Limoges (87) Ch. Mercier.



Goéland cendré *Larus canus*, ind. 3 A, février 2017, Lussat (23) F. Taboury.



Goélands cendrés *Larus canus*, novembre 2017,  
Lussat (23) B. Brunet.

**GOÉLAND BRUN *Larus fuscus* (23/111 - 3/11) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.**

**Corrèze** - Neuvic/Lac de la Triouzoune, ad. le 08/03/2017, photo (L. Ton, E. Ducos),  
- Neuvic/Lac de la Triouzoune, 6 ind. le 09/04/2017 (L. Ton, E. Ducos, J. Lavaud, C. Jurrassier).

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, 4 ind. (2 ind. ad et 2 ind. 2A), le 21/04/2017 (G. Dubois).

Le Goéland brun est régulier en Limousin le plus souvent lors de la migration pré-nuptiale. Seules sont prises en compte les données jusqu'au 01/07/2017, à cette date le Goéland brun a été retiré de la liste des espèces soumises à homologation régionale.



Goéland brun *Larus fuscus*, mars 2017,  
Neuvic (19) E. Ducos

**GUIFETTE LEUCOPTÈRE *Chlidonias leucopterus* (5/5 - 1/1).**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, le 25/08/2017, photo (M. Ruchon).

A l'instar des années précédentes l'Étang des Landes a de nouveau accueilli cette guifette. Pour la première fois l'espèce est homologuée fin août. Les autres données étaient survenues au mois de mai. Toutes les citations concernent des oiseaux isolés. Ce nicheur du sud-est de l'Europe demeure extrêmement rare chez nous, il est apparu pour la première fois en Limousin en 1999.



Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus*, août, Lussat (23) M. Ruchon.

**STERNE CAUGEK *Sterna sandvicensis* (3/10 - 3/13).**

Creuse - Lussat/Étang des Landes, 11 ind. le 08/08/2017 (K. Guerbaa, G. Dubois).

Haute-Vienne - Saint-Pardoux/Lac de Saint-Pardoux, ad. le 03/05/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix, Ch. Mercier, P. Salière),

- Saint-Pardoux/Fréaudour, ad. le 20/06/2017 (M. Bonhomme, J. Jemin).

Avec trois citations l'année est exceptionnelle pour cette sterne très rare à l'intérieur des terres. Généralement dans la région l'espèce est contactée lors de la migration pré-nuptiale. Le groupe de onze individus observés le 08 août est également le plus important jamais signalé dans la région. La migration post-nuptiale est précoce, la dispersion des jeunes débute en juillet.



Sterne caugek *Sterna sandvicensis*, mai 2017, Saint-Pardoux (87) P. Salière.

**STERNE PIERREGARIN *Sterna hirundo* (32/54 - 9/14) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.**

Corrèze - Neuvic/Lac de la Triouzoune, le 02/05/2017 (L. Ton),

- Ambrugeat/Lac de Séchemaille, 2 ad. le 03/06/2017 (R. Petit).

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 18/04/2017 (F. Beignon),

- Lussat/Étang des Landes, mâle le 02/05/2017 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, le 15/05/2017 (G. Dubois),

- Lussat/Étang des Landes, 4 ind. le 18/05/2017 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ad. le 04/06/2017, photo (J.P. Toumazet, L. Ton),



- Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 22/06/2017 (A. Virondeau).

**Haute-Vienne** - Javerdat/Champ de foire, le 28/05/2017 (X. Millon).

Ce nombre de citations important, quasiment identique à celui de 2016, confirme l'augmentation de la fréquence des observations constatée ces dernières années en Limousin. Une nouvelle fois l'Étang des Landes regroupe une grande majorité des données pour cette sterne la plus commune à l'intérieur des terres.

Seules sont prises en compte les données jusqu'au 01/07/2017, à cette date la Sterne pierregarin a été retirée de la liste des espèces soumises à homologation régionale.



Sterne pierregarin *Sterna hirundo*,  
juin 2017, Lussat (23)  
J.P. Toumazet.

**PETIT-DUC SCOPS** *Otus scops* (5/5 - 1/1).

**Haute-Vienne** - Verneuil-sur-Vienne/Les Levades, du 15/05/2017 au 16/05/2017, enreg. chant et photo (J. Lechevallier).

Après trois ans d'absence pour la deuxième année consécutive l'espèce est contactée dans la région. Bien que n'ayant jamais été très abondante, ces dernières années, il semblerait que l'espèce se fasse de plus en plus rare.



Petit-Duc scops *Otus scops*, mai 2017, Verneuil-sur-Vienne (87) J. Lechevallier.

**HIBOU DES MARAIS *Otus flammeus* (31/72 - 1/1) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, le 06/01/2017 (K. Guerbaa).

Après quelques années où ce hibou apparaissait régulièrement, cette année est bien modeste en nombre de données.

Seules sont prises en compte les données jusqu'au 01/07/2017, à cette date le Hibou des marais a été retiré de la liste des espèces soumises à homologation régionale.

**MARTINET À VENTRE BLANC *Apus melba* (4/4 - 2/11).**

**Corrèze** - Neuvic/Bourg, 10 ind. le 16/05/2017 (J. Lavaud),

- Albussac/Roche-de-Vic, le 21/09/2017, photo (D. Testaert).

Après une année blanche, comme en 2016 le Martinet à ventre blanc est cité à 2 reprises. L'observation d'un groupe de 10 individus est exceptionnelle, à ce jour les apparitions concernaient 1 ou 2 oiseaux. L'espèce reste très rare bien qu'elle niche dans la partie lotoise de la vallée de la Dordogne.

**ALOUETTE HAUSSECOL *Eremophila alpestris* (0/0 - 1/1).**

**Creuse** - Royère de Vassivière/Plage de Broussas, du 21/07/2017 au 25/07/2017, photos (Y. Thouret, A. Baduel, Q. Artiges, Ch. Mercier, L. Fleytou, N. Lagarde, J. Lavaud, A. Pataud, L. Noally, F. Desage, Ph. Marochon, E. Fressinaud Mas de Feix).

La première apparition régionale de cette alouette aura fait le bonheur de nombreux ornithologues. L'espèce niche de la Scandinavie au nord de l'Eurasie. En France, elle fréquente en petit nombre le nord-ouest du pays à la mauvaise saison. En hivernage elle est très rare à l'intérieur des terres.



Alouette haussecol *Eremophila alpestris*,  
juillet 2017, Royère-de-Vassivière (23)  
Y. Thouret.



Alouette haussecol *Eremophila alpestris*, juillet 2017,  
Royère-de-Vassivière (23) L. Noally.

**PIPIT ROUSSELIN *Anthus campestris* (18/21 - 3/7).**

Corrèze - Saint-Viance/Le Coudert, le 26/04/2017 (L. Ton),

Haute-Vienne - Linards/Bufengeas, 5 ind. le 10/04/2017 (G. Labidoire),

- Roche l'Abeille/Lande de Saint-Laurent, le 24/08/2017 (Ch. Mercier).

L'espèce est régulière au sud-ouest corrézien, pour la seconde année consécutive elle est contactée en Haute-Vienne. Cette espèce ne semble plus faire partie de notre avifaune nicheuse, une des causes est probablement la disparition du pâturage extensif dans les secteurs qu'elle occupait au sud de la Corrèze. Ses bastions de nidification sont essentiellement méditerranéens.

**BERGERONNETTE DE YARRELL *Motacilla alba yarrelli* (5/5 - 2/2).**

Haute-Vienne - Saint-Sylvestre/Étang de la Crouzille, type fem. du 12/03/2017 au 28/04/2017, photo (E. et L. Fressinaud Mas de Feix, P. Salières, L. Fleytou, F. Desage, Ch. Mercier, R. Pène, M. Richer, R. Beaubert).

- Ambazac/Étang de Jonas, le 05/04/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix).

L'espèce devait passer inaperçue. Ces dernières années avec l'évolution de la pression d'observation les mentions sont en augmentation. A ce jour tous les contacts ont eu lieu lors de la migration post-nuptiale quand les oiseaux regagnent le nord-ouest de l'Europe.



Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrelli*, avril 2017,  
Saint-Sylvestre (87) Ch. Mercier.



Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrelli*, avril 2017, Ambazac (87)  
E. Fressinaud Mas de Feix

**ACCENTEUR ALPIN *Prunella collaris* (27/17- 2/2).**

Corrèze - Puy d'Arnac/Puy d'Arnac, du 05/11/2017 au 06/11/2017, photo (M. Vérité, D. Testaert),

- Bort-les-Orgues/Belvédère de Bort, le 18/11/2017 (T. Leroy).

Nous sommes loin des pics d'apparition de l'hiver 2012/2013, mais avec ces deux données le bilan est satisfaisant. Le relief accidenté des deux sites documentés est favorable à l'espèce, mais les deux données ont trait à des oiseaux de passage.



Accenteur alpin *Prunella collaris*,  
novembre 2017, Puy d'Arnac (19)  
M. Vérité.



Acenteur alpin *Prunella collaris*,  
novembre 2017, Puy d'Arnac (19)  
D. Testaert

**GORGEBLEUE À MIROIR *Luscinia svecica* (94/188 - 5/5) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.**

**Corrèze** - Vutezac/Le Moulin-Bas, mâle ad. le 15/03/2017 (L. Ton),

- Saint-Viance/Le Coudert, du 16/03/2017 au 19/03/2017 (L. Ton),

- Saint-Pantaléon-de-Lapleau/Le Gour noir, mâle le 30/03/2017, photo (C. Roy, J. Lavaud).

**Haute-Vienne** - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, mâle 2A le 21/03/2017, photo (Ch. Mercier),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, mâle le 23/03/2017, photo (E. Biarneix, A. Virondeau).

Hormis la donnée de Saint-Pantaléon-de-Lapleau, les sites de Vutezac, de Saint-Viance et de Limoges sont régulièrement fréquentés par des gorgebleues en halte migratoire.

Seules sont prises en compte les données antérieures 01/07/2017, date à laquelle la Gorgebleue à miroir a été retirée de la liste des espèces soumises à homologation régionale.



Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*, mâle, mars 2017, Limoges (87) Ch. Mercier.

**TRAQUET MOTTEUX DU GROENLAND *Oenanthe oenanthe leucorhoa* (0/0 - 1/1).**

Haute-Vienne - Flavignac/La Landette, le 24/04/2017, photo (F. Desage).

Une bonne photo est nécessaire pour la validation de cette sous-espèce délicate à identifier et encore méconnue. Les critères considérés comme déterminants sont ceux publiés par Dubois & Mauvieux (2016, revue *Ornithos*).

Ce traquet se reproduit du Nord-est du Canada à l'Islande. Jusqu'à ces dernières années seul un examen biométrique pouvait certifier le taxon.



Traquet motteux du Groenland *Oenanthe oenanthe leucorhoa*,  
avril 2017, Flavignac (87) F. Desage.

**BOUSCARLE DE CETTI *Cettia cetti* (0/0 - 2/2).**

Creuse - Lussat/Étang des Landes, le 27/08/2017, enregistrement du chant (G. Dubois).

Haute-Vienne - Videix/Le Grand Pré, le 29/03/2017 (J-B. Couturier).

Bien que présente en Poitou-Charente, la Bouscarle de Cetti est homologuée pour la première fois. Un hiver très rigoureux peut anéantir la totalité d'une population qui ne se reconstruira que très lentement. Dans ce contexte, l'observation à l'Étang des Landes au climat continental est assez remarquable.

**CISTICOLE DES JONCS *Cisticola juncidis* (14/17 - 13/22).**

Corrèze - Aubazine/Le Passadou, le 07/01/2017 (P. Marthon),

- Saint-Pantaléon de Larche/Rieu-Tord et Les Levades, Zone industrielle de 1 à 2 ind. À partir du 09/03/2017, puis cple du 02/05/2017 au 05/07/2017 (J. Barataud, J.M. Bigaud),

- Saint-Viance/Le Coudert et le Rieu du 16/03/2017 au 02/07/2017 (L. Ton),

- Saint-Viance/Les Fradesses, mâle ad. le 24/04/2017 (L. Ton),

- Tarnac/Grande piste de Chabanne à Vézolles, 2 ind. (mâle et mâle ad.) le 20/08/2017 (G. Labidoire),

- Vutezac/Ceyrat, 2 ind. le 17/11/2017, photo (L. Ton),

- Monceaux-sur-Dordogne/Les Chansèves le 25/12/2017, photo (D. Testaert).

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, le 06/01/2017 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, le 25/02/2017 (G. Dubois).

**Haute-Vienne** - Saint-Bonnet-Briance/Château de Neuvillard, le 08/08/2017 (G. Labidoire),

- Saint-Hilaire-Bonneval/Pôle de Lanaud, le 15/08/2017 (G. Labidoire),

- Saint-Bonnet-Briance/Champ du bourg, mâle ad. le 20/08/2017 (G. Labidoire),

- Saint-Bonnet-Briance/Château de Neuvillard, >7 ind. le 08/08/2017, probable nidification locale (G. Labidoire).

Cette année le nombre de données explose, pourtant avec 7 individus l'année 2016 était déjà exceptionnelle. Les 3 départements sont représentés. La présence durant plusieurs mois au printemps à Saint-Viance et à Saint-Pantaléon-de-Larche engendre de fortes suspicions de nidification. En Limousin les habitats favorables sont nombreux, une implantation durable de la Cisticole des joncs peut-être envisagée à conditions que les hivers ne soient pas trop rudes.



Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*, novembre 2017, Vutezac (19) L. Ton.



Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*, décembre 2017, Monceaux-sur-Dordogne (19) D. Testaert.

#### **LOCUSTELLE LUSCINIOÏDE *Locustella luscinioides* (7/7 - 4/4).**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, du 27/04/2017 au 12/05/2017 (K. Guerbaa, G. Dubois, L. Ton),

- Lussat/Étang des Landes, ind. +1A bagué le 17/08/2017, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. +1A bagué le 18/08/2017, baguage programmes SEJOUR

et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. +1A bagué le 01/09/2017, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa).

Suite à des années blanches depuis 2006, l'espèce avait été homologuée pour la première fois en 2013. Cette année là, elle était apparue pour la dernière fois au printemps. L'espèce a niché à l'Étang des Landes mais ces oiseaux très discrets ne sont pas évidents à détecter. Une nouvelle fois, grâce à l'efficacité de l'équipe des bagueurs de l'Étang des Landes ce passereau paludicole est détecté lors de son passage post-nuptial. Rares en Limousin sont les milieux pouvant l'accueillir.

**PHRAGMITE DES JONCS *Acrocephalus schoenobaenus* (133/585 - 4/>4) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, contacté régulièrement du 24/03/2017 au 06/07/2017, plusieurs chanteurs signalés par de nombreux observateurs.

**Haute-Vienne** - Saint-Auvent/Étang de la Pougé, le 07/04/2017 (Ch. Couartou),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, du 18/04/2017 au 21/04/2017, photo (Ch. Mercier, E. Le Roy, E. Biarnex),

- Saint-Léonard de Noblat/Étang du Bois Déduit, le 22/04/2017, photo (E. Biarnex, D. Martin).

L'espèce est probablement nicheuse à l'Étang des Landes. Toutefois, le Limousin se trouve dans la partie méridionale de sa zone de nidification.

Seules sont prises en compte les données jusqu'au 01/07/2017, à cette date le Phragmite des joncs a été retiré de la liste des espèces soumises à homologation régionale.



Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*,  
juin 2017, Lussat (23) B. Brunet.

**ROUSSEROLLE TURDOÏDE *Acrocephalus arundinaceus* (10/14 - 4/4).**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, le 11/05/2017 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, 1A bagué le 15/08/2017, contrôlé 4 fois, dernier contrôle le 31/08/2017 baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, ind. 1A bagué le 16/08/2017, baguage programmes SEJOUR et VOIE (G. Pallier et K. Guerbaa, H. Samain, M. Ruchon, C. Régnier),



- Lussat/Étang des Landes, 1A du 30/08/2017 au 31/08/2017, photo (J.P. Toumazet, L. Ton, M. André).

L'observation au mois de mai survenue en période de nidification pourrait être porteuse d'espoir, depuis 1977 sa reproduction n'a plus été documentée sur ce site. Ces trois dernières années, notamment grâce aux programmes de baguage, l'espèce apparaît régulièrement lors de sa migration post-nuptiale. A cette période, les données documentées font uniquement état d'oiseaux de 1<sup>ère</sup> année.



Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*,  
Août 2017, Lussat (23) J. P. Toumazet.

**FAUVETTE PITCHOU *Sylvia undata* (13/13 - 2/2).**

Corrèze - Juillac/La Vivinie, 1A le 13/08/2017 (L. Ton).

Haute-Vienne - Gorre/Lande de Marsaloux, le 21/01/2017 et le 22/01/2017 (B. Labidoire).

Ces 2 observations sont survenues dans des zones géographiques favorables à l'espèce. Si les hivers ne sont pas trop froids, la Pitchou arrive à se maintenir. Mais une période de gel ou de neige inhabituelle peut décimer une population qui mettra de longues années pour se reconstituer.

**POUILLOT À GRANDS SOURCILS *Phylloscopus inornatus* (2/2 - 2/2).**

Corrèze - Chanteix/Jardin Melilotus, le 21/10/2017 (J. Barataud).

Haute-Vienne - Panazol/Place de Fargeas, du 21/10/2017 au 24/10/2017, photo (Ch. Mercier, T. Marchal, N. Lagarde, F. et A. Van Rooij, L. Fleytou, F. Desage, J.B. Couturier).

Ces 2 observations sont remarquables, l'espèce avait été contactée en Limousin pour la première fois en 2012. Généralement chaque automne l'espèce est notée sur le littoral atlantique. Peut-être en raison d'une pression d'observation moins forte l'espèce est très

rare à l'intérieur des terres.



Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*,  
octobre 2017, Panazol (87) Ch. Mercier.

**POUILLOT DE TYPE SIBÉRIEN *Phylloscopus collybita tristis/fulvescens* (1/1 - 5/5).**

**Corrèze** - Aubazine/Etang du Coiroux, le 25/03/2017, photo (P. Marthon),

- Neuvic/Lac de la Triouzoune, le 07/04/2017 (L. Ton).

**Haute-Vienne** - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, le 15/03/2017,  
photo (Ch. Mercier, F. Van Rooij),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, du 31/10/2017 au 09/11/2017,  
photo (Ch. Mercier, F. Desage, N. Lagarde, A. Van Rooij),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, le 29/11/2017, photo (Ch.  
Mercier, E. Biarneix).

Ce nombre relativement important de données, comme on pouvait s'y attendre, résulte probablement des progrès de l'ornithologie de terrain et des critères d'identification de ce taxon mieux définis. Toutes les observations ont été réalisées dans la végétation en bordure de plan d'eau ou de zones humides. Sans cri il est quasiment impossible sur le terrain de différencier ces deux sous-espèces.



Pouillot de type sibérien *Phylloscopus collybitatristis/fulvescens*  
, mars 2017, Limoges (87) Ch. Mercier.

**RÉMIZ PENDULINE *Remiz pendulinus* (88/241 - 7/35) - du 01/01/2009 au 01/07/2017.**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, >15 ind. le 28/03/2017 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, le 04/04/2017 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, 7 ind. le 05/04/2017 (K. Guerbaa),

- Lussat/Étang des Landes, le 08/04/2017, photo (J.P. Toumazet, D. Carlier),

- Lussat/Étang des Landes, 3 ind. le 09/04/2017, photo (G. Dubois),

**Haute-Vienne** - Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, 4 ind. (3 mâles et SP) le 22/03/2017, photo (F. Desage),

- Limoges/Petit marais proche de la station d'épuration, 4 mâles le 23/03/2017, photo (Ch. Mercier, E. Biarnex),

Classiquement, le petit marais de la station d'épuration de Limoges et l'Étang des Landes fournissent la majorité des données.

Seules sont prises en compte les données jusqu'au 01/07/2017, à cette date la Rémiz penduline a été retirée de la liste des espèces soumises à homologation régionale.



Rémiz penduline *Remiz pendulinus*,  
avril 2017,  
Lussat (23) D. Carlier.

**MOINEAU SOULCIE *Petronia petronia* (8/17 - 11/128).**

Corrèze - Monceaux-sur-Dordogne/Les Chansèves, du 25/01/2017 au 22/02/2017 de 4 ind. à plus de 40, photo (M.L. Miège, D. Testaert),

- Neuville/Pradix, de 1 à 7 ind. du 24/02/2017 au 31/08/2017, 4 ind. le 12/09/2017, reproduction, photo (D. Testaert, M.L. Miège),

- Albussac/Prezat, >2 ind. Le 02/07/2017 et 11 ind. le 31/08/2017 (D. Testaert),

- Albussac/Le Mas, 5 ind. le 12/07/2017, puis 6 ind. le 02/08/2017, puis > 12 ind. le 17/08/2017 (D. Testaert),

- Albussac/Prat Subrot, 3 ind. le 18/07/2017, nourrissage d'un jeune (D. Testaert),

- Albussac/Les Croisades, le 02/09/2017 (D. Testaert),

- Monceaux-sur-Dordogne/Les Chansèves, 28 ind. du 08/11/2017 au 13/11/2017 (D. Testaert),

- Saint-Hilaire-Taurieux/Le Moulin de la Planche, 15 ind. le 16/11/2017 (D. Testaert),

- Lagarde-Enval/La Charrière, 12 ind. le 17/11/2017 (D. Testaert),

- Meyssac/Les Combes, le 20/11/2017, photo (M. Vérité),

- Monceaux-sur-Dordogne/Les Chansèves, 4 ind. le 19/12/2017 (D. Testaert).

Cette année, après la découverte de l'espèce l'année précédente dans le secteur d'Albussac/Neuville, la nidification est prouvée. Des effectifs importants ont été répertoriés aux alentours en hivernage. On peut supposer l'existence de nombreux sites de reproduction dans ce secteur des gorges de la Dordogne, un des fiefs historiques de l'espèce.

Parallèlement le contact à Meyssac laisse espérer qu'il n'a pas disparu du Causse un de ses anciens bastions.

Une prospection ciblée sur le Moineau soulcie offrirait certainement d'autres belles surprises pour cette espèce méditerranéenne un peu négligée.



Moineau soulcie *Petronia petronia*, avril 2017,  
Neuville (19) D. Testaert.



Moineau soulcie *Petronia petronia*, novembre 2017, Meyssac (19) M. Vérité.

**VENTURON MONTAGNARD *Serinus citrinella* (0/0 - 1/1).**

**Corrèze** - Saint-Merd-les-Oussines/Pont la Pierre 16 ind. (ad et juv.) le 31/08/2017 (L. Ton).

Première homologation pour le Venturon montagnard après 17 ans d'absence dans la région. Cet oiseau montagnard effectue en hiver des déplacements erratiques. L'observation de ce groupe en août est totalement inattendue, elle est survenue dans un secteur qui pourrait être favorable à la reproduction.

**SIZERIN CABARET *Carduelis flammae cabaret* (23/167).**

**Corrèze** - Ménoire/Combe Bordière, 3 ind. le 03/12/2017, photo (D. Testaert),

- Sadroc/La Martinerie, 2 fem. 1A le 04/12/2017, photo (M. Boch),

- Aubazine/Moulin de Mercier, type fem. le 05/12/2017 (P. Marthon),

- Chanteix/Saint-Martial, 9 ind. le 15/12/2017 puis 16 ind. le 19/12/2017 et 22 ind. les 21/12/2017 et 22/12/2017, photo (J. Barataud),

- Albussac/Roche de Vic, le 25/12/2017 (D. Testaert),

- Aubazine/Rochesseux, 2 ind. (mâle et type fem.) le 30/12/2017, photo (P. Marthon),

**Creuse** - Guéret/Esp. de Pommeil, 3 ind. type fem. le 14/11/2017, photo (B. Brunet),

- Saint-Médard-la-Rochette/Paredon, fem. le 01/12/2017 (A. Riley),

- Guéret/Esp. de Pommeil, 60 ind. le 02/12/2017, type fem. le 03/12/2017, 5 ind. Le 17/12/2017, 15 ind. le 19/12/2017, photos (B. Brunet),

- Saint-Médard-la-Rochette/Ceyvat, 2 ind. le 21/12/2017 (A. Riley),

- Royère-de-Vassivière/Masgrangeas, > 6 ind. le 24/12/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix, R. Petit, D. Dupont),

- Saint-Pierre-Bellevue/Saint-Pierre-Bellevue, 2 ind. le 25/12/2017 (R. Bourigault).

**Haute-Vienne** - Peyrat-le-château/Port Crozat, ind. 1A le 21/11/2017, photo (Ch. Mercier),

- Saint-Léger-la-Montagne/Jeanmeyrat, 2 ind. (fem. et 1A) le 03/12/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix),

- Jonchère-Saint-Maurice/Le Mas, 3 ind. (mâle ad., fem. ad., type fem.) le 05/12/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix),

- Saint-Léger-la-Montagne/Tourbière de Maillety, 2 fem. 1A le 08/12/2017 (E. Fressinaud Mas de Feix),

- Peyrat-le-château/Port Crozat, 30 ind. 1A le 12/12/2017, photo (Ch. Mercier),

- Jonchère-Saint-Maurice/Le Mas, 2 fem. ad. le 12/12/2017, photo (E. Fressinaud Mas de

Feix),

- Roussac/Villemedeix, 4 type fem. du 15/12/2017 au 24/12/2017, à la mangeoire, photo (A. Boeufgras),
- Jonchère-Saint-Maurice/Vaux, 11 ind. (2 mâles ad., 9 type fem.) le 19/12/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix),
- Beaumont du Lac/Les Ribières, 8 ind. le 19/12/2017, photo (E. Fressinaud Mas de Feix R. Petit, D. Dupont),
- Beaumont du Lac/Tourbière de la route élevée, 12 ind. (2 mâles ad., 10 types fem.) le 26/12/2017, photo (F. Desage),
- Limoges/Rue de Lostende, du 26/12/2017 au 27/12/2017, photo (Ph. Hubert, Ch. Mercier),

La dernière invasion remonte à l'hiver 2005/2006. Cycliquement selon la nourriture disponible l'espèce effectue une transhumance qui peut la conduire en grand nombre dans notre région. Les premières apparitions sont survenues au nord de la région puis peu à peu des sizerins sont apparus dans nos trois départements. Leur origine est mal définie. Ils peuvent provenir du massif alpin et du Jura ou des Îles britanniques. Les données en terme de citations et de nombre d'individus ne sont pas mentionnées pour les années précédentes.



Sizerin cabaret *Carduelis flammae cabaret*, type fem. novembre 2017, Guéret (23) B. Brunet.



Sizerin cabaret *Carduelis flammae cabaret*, ind. 1A novembre 2017, Peyrat-le-Château (87) Ch. Mercier.



Sizerin cabaret *Carduelis flammae cabaret*, type fem.  
 Décembre 2017, Roussac (87)  
 A. Boeufgras.

**SIZERIN FLAMMÉ *Carduelis flammae* (14 /70).**

- Corrèze** - Chanteix/Le Bourg, 15 ind. environ le 13/11/2017 (J. Barataud),  
 - Aubazine/Moulin de Mercier, 6 ind. le 05/12/2017 (P. Marthon),  
 - Chanteix/Jardin Melilotus, ind. le 08/12/2017 (J. Barataud),  
 - Seilhac/Étang de Bournazel, >5 ind. le 17/12/2017 (G. Nonique Devergnès, LPO Corrèze),  
 - Pérols-sur-Vézère/Carrières, >1 ind. le 20/12/2017 (R. Petit),  
 - Aubazine/Rochesseux, 8 ind. le 28/12/2017 (P. Marthon),  
 - Tarnac/Les Jarousses, 2 ind. (mâle et type fem.) le 28/12/2017, photo (Cl. Braud).  
**Creuse** - Guéret/Esp. de Pommeil, 2 fem. le 14/11/2017, photo (B. Brunet),  
 - Champsanglard/La Bussière Videau, 15 ind. le 03/12/2017 (B. Trigaud),  
 - Évaux-les-Bains/Pont Godard, le 14/12/2017 et le 31/12/17 (P. Duboc),  
 - Vallière/Le Brugeau, le 26/12/2017 (R. Bourigault),  
 - Évaux-les-Bains/La Poste, le 30/12/2017 (P. Duboc).  
**Haute-Vienne** - Limoges/Rue de Lostende, 8 ind., le 27/12/2017 (Ph. Hubert),  
 - Saint-Just-le-Martel/L'Étang, 4 ind., le 27/12/2017 (F. et A. Van Rooij).

Quand les observations sont trop brèves, que seuls des cris sont entendus, il est impossible de savoir si les oiseaux sont des Sizerins cabaret *Carduelis flammae cabaret* ou des Sizerins boréaux *Carduelis flammae flammae*. Pour toutes les données où le doute subsiste il a été décidé de relever les observations sous le vocable Sizerin flammé.

**BOUVREUIL TROMPETANT *Pyrrhula pyrrhula pyrrhula* (9/21 - 3/3).**

- Corrèze** - Chanteix/Jardin Melilotus, le 14/11/2017 (J. Barataud),  
 - Aubazine/Étang du Coiroux, le 09/12/2017 (D. Testaert).  
**Haute-Vienne** - Les Billanges/la Besse le 14/12/2017 (E. Fressinaud Mas de Feix).  
 Depuis 2013, ce bouvreuil n'avait pas fait entendre son cri si particulier. Les apparitions de cette année sont équivalentes à celles de 2010 (4 citations) et 2011 (3 citations) qui avaient vu un petit afflux de ce taxon probablement originaire du nord-est de l'Europe.

**BRUANT ORTOLAN *Emberiza hortulana* (16/33 - 3/4).**

- Corrèze** - Bonnefond/Au Rivatier, 2 ind. (mâle et fem.) le 21/04/2017 (O. Villa),  
**Haute-Vienne** - Flavignac/La Landette, le 24/04/2017, photo (F. Desage),  
 - Saint-Just-le-Martel/Les Vilettes, le 01/05/2017, photo (F. et A. Van Rooij).  
 Année normale en terme de citations, mais un peu en retrait en nombre d'individus. L'observation sur la montagne limousine montre que lors de son passage printanier le Bruant ortolan peut être observé à toutes les altitudes. Ces oiseaux se dirigent

probablement vers la Scandinavie où dans certains pays les populations sont au bord de l'extinction. Hormis deux citations (2013-2016) toutes les données sont documentées lors de la migration pré-nuptiale.

### **DONNÉES ACCEPTÉES POUR L'ANNÉE 2017 DES ESPÈCES DE CATÉGORIE C (Espèces introduites ayant fait souche).**

**FAISAN VÉNÉRÉ *Syrnaticus reevesii* (1/1 - 1/1).**

Haute-Vienne - Ambazac/Les Gannes, mâle le 16/03/2017 (M. Fouillet),  
Espèce originaire de Chine, les oiseaux observés en Limousin sont issus de lâchers cynégétiques.

### **DONNÉES ACCEPTÉES POUR L'ANNÉE 2017 DES ESPÈCES DE CATÉGORIE E (espèces dont l'origine est probablement captive).**

Les oiseaux mentionnés ci-dessous peuvent concerner des espèces probablement échappées de captivité comme le Canard de Chiloé ou des individus issus de programme de réintroduction comme le Gypaète barbu.

**CANARD DE CHILOÉ *Anas sibilatrix* (1/1 - 2/1).**

Corrèze - Monceaux-sur-Dordogne/Souvigne de 1 à 2 ind. du 21/01/2017 au 26/01/2017 photo (M.L. Miège, D. Testaert),  
- Argentat/Gendarmerie, le 11/06/2017, photo (D. Testaert).  
L'espèce avait déjà été signalée dans ce secteur l'année passée.

**GYPAÈTE BARBU *Gypaetus barbatus* (3/1 - 1/1).**

Corrèze - Viam/Puy Tourtel, le 02/08/2017, 1A, donnée GPS de Viaduc, bagué son code est T6 et le 03/08/2017, photo (M. Mas).

<http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses/le-suivi-des-oiseaux#idancre4>

Une donnée de suivi par satellite avait décelé le survol de l'ouest de la région en 2013. Cette année pour la première fois, depuis probablement fort longtemps, un Gypaète barbu a pu être observé physiquement en Limousin. Les lâchers récents dans les Grands-Causse laissent espérer d'autres apparitions dans les prochaines années.

Viaduc est un mâle, né le 29/01/2017 au centre d'élevage d'Haringsee en Autriche. Il a été lâché à Nant dans le département de l'Aveyron le 02 mai 2017.



Gypaète barbu *Gypaetus barbatus*, ind.1A août 2017,  
Viam (19) M. Mas.



## OBSERVATIONS NON HOMOLOGUÉES DE 2017

Le CHR rappelle que la non-homologation ne préjuge pas de l'identité de l'oiseau et encore moins de la compétence ou de la crédibilité de l'observateur. Elle est généralement induite par le manque d'éléments descriptifs, voire l'absence totale de description. Il est donc conseillé d'apporter le plus d'informations possibles même si l'identification semble aisée. Une photo peut parfois s'avérer insuffisante.

### **HARLE BIÈVRE *Mergus merganser*.**

**Creuse** - Lussat/Étang des Landes, 2 ind. le 17/11/2017.

Description manquant de précision et laissant planer des doutes sur l'effectif et le sexe, aucune autre observation de mâles adultes n'ayant été réalisé sur le site ce mois-là.

### **BUSE PATTUE *Buteo lagopus*.**

**Corrèze** - Neuvic/Libersac, le 13/02/2017.

Description insuffisante pour une espèce particulièrement difficile à identifier.

- Sérandon/Gratte-Bruyère, le 18/03/2017.

La description est trop sommaire, les critères suggérés ne permettent pas d'éliminer la Buse variable.

### **BÉCASSEAU DE TEMMINCK *Calidris temminchii*.**

**Haute-Vienne** - Saint-Anzème/La Plage, 6 ind. Le 25/04/2017.

La description est trop succincte. La distance d'observation aurait dû permettre de relever des critères typiques de cette espèce, qui sont manquants ici.

### **PIPIT ROUSSELINE *Anthus campestris*.**

**Haute-Vienne** - Isle-sur-Vienne/Le Clos Bellevue, le 28/08/2017.

Description insuffisante pour un oiseau seulement entendu que l'observateur reconnaît mal connaître.

### **MONTICOLE BLEU *Monticola solitarius*.**

**Corrèze** - Albussac/Roche-de-Vic, le 15/10/2017.

Description insuffisante pour une première mention limousine dans des conditions d'observation particulières (oiseau vu en vol, identifié au cri a posteriori).

### **CORNEILLE HYBRIDE NOIRE/MANTELÉE *Corvus corone x cornix*.**

**Haute-Vienne** - Ambazac/Collège Jean Moulin, le 06/04/2017.

La description va dans le sens d'une corneille noire avec des plumes blanches comme il est fréquent d'en voir en ville.

### **VENTURON MONTAGNARD *Serinus citrinella*.**

**Corrèze** - Liginiac/Le Coudeil, le 25/01/2017.

Les critères avancés sont insuffisants pour une espèce aussi rare, la possibilité de confusion avec un Verdier d'Europe n'est pas à exclure.

## OBSERVATIONS HOMOLOGUÉES PAR LE CHN

## **BERNACHE À COU ROUX *Branta ruficollis*.**

Creuse - Lussat/Étang des Landes, du 31/10/2008 au 04/04/2009 (G. Dubois, Ch. Mercier, N. Deschaumes et al.).



Bernache à cou roux *Branta ruficollis*, novembre 2008, Lussat (23) Ch. Mercier..



Bernache à cou roux *Branta ruficollis*, avril 2009, Lussat (23) N. Deschaumes.

Observation homologuée par le CHN pour la période du 03/11/2008 au 11/01/2009. L'oiseau a été présent sur le site jusqu'au 4 avril 2009.

## **HYBRIDE AIGLE CRIARD POMARIN *Aquila clanga x pomarina* .**

11 données balistiques de Saint-Yreix-la-Perche à Lussat les 11 et 12 mai 2017.

Cet hybride est né en Lituanie d'un père Aigle criard et d'une mère Aigle pomarin. Il porte une bague : KZ, bague verte avec des lettres blanches. La balise a été posée le 26/09/2015 dans le secteur de Paleičiai.

Source : [https://www.movebank.org/panel\\_embedded\\_movebank\\_webapp](https://www.movebank.org/panel_embedded_movebank_webapp)

### **REMERCIEMENTS :**

**Le CHR du Limousin remercie chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à sa bonne marche :**

- tous les observatrices et les observateurs de plus en plus nombreux qui se sont prêtés au jeu.
- les photographes qui ont mis à disposition leurs clichés, souvent de remarquable qualité.
- Karim Guerbaa pour la transmission de ses données sur la réserve naturelle nationale de l'Étang des Landes, notamment celles de baguage,
- la LPO Limousin pour son soutien logistique et l'accès à sa base de données.

### **BIBLIOGRAPHIE**

COMMISSION AVIFAUNISTIQUE FRANÇAISE, 2011. Liste 2011 des Oiseaux de France du Paléarctique Occidental. *Ornithos* 18-3, I-XXVIII.

CROCHET P.-A., DUBOIS P. J., JIGUET F., LE MARECHAL P., PONS J.-M. & YESOU P. (2016).

Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2014-2016). 14<sup>e</sup> rapport de la CAF. *Ornithos* 23-5 : 238-253.

DEUCEUNINCK B. & QUINTAINNE G. Canards et Foulques, WARD A. Cygnes, DRONNEAU C. Oies grises, MAHEO R. Bernaches, WETLAND INTERNATIONAL, 2014. Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernants en France à la mi-janvier 2013.

DUBOIS Ph.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. et YÉSOU P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, 224 pages.

DUBOIS P.J. & MAUVIEUX S. (2016). Le Traquet motteux du Groenland *Oenanthe oenanthe leucorhoa* : identification et statut en France. *Ornithos* 23-4 : 196-209.

GEROUDET P. & CUISIN M., 1999. *Les Palmipèdes d'Europe*. Quatrième édition revue et augmentée. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 510 p.

JIGUET F., 2011. *100 oiseaux communs nicheurs de France*. Muséum national d'Histoire naturelle. Delachaux et Niestlé, 560 pages.

ISSA N. & MULLER Y. coord., 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. Delachaux et Niestlé, 1408 p.

L. TON, Le Moineau soulcie *Petronia petronia*, rareté régionale ou espèce oubliée ? *EPOPS* 92/2-2017

REGLADE M-A. et al, 2015. Les stationnements hivernaux du Busard pâle *Circus macrourus* en France (2006-2015). *Ornithos* 22-6, p 312-325.

SEPOL, 1993. *Atlas des Oiseaux Nicheurs en Limousin*. Editions Lucien Souny.

SEPOL, 2013. *Atlas des Oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ?* Biotope, Mèze, 544 p.

SVENSSON L., MULLARNEY K. et ZETTERSTROM D., 2010. *Le Guide ornitho*. Delachaux et Niestlé.

Encyclopédie multimédia des oiseaux GEO, 2004. *A la découverte de tous les oiseaux d'Europe*. Montparnasse multimédia.

Sites internet consultés : <http://www.faune-auvergne.org/>

- <http://www.oiseaux.net/>

- <http://www.chn-france.org/index.php>

Site Web du CHN : <http://www.chn-france.org/index.php>